



# Etablissement d'accueil de jeunes enfants

Mai 2013

« Les P'tits Loups »



## Projet Social

CE DOCUMENT DECRIT CE QUE LE LIEU D'ACCUEIL  
APPORTE EN COMPLEMENT DE L'ACCUEIL DES ENFANTS.

### SOMMAIRE

L'association de la Maison de la Petite Enfance de Cogny, les P'tits Loups, a élaboré son Projet Social entre février et mai 2012. Sa rédaction s'est achevée en mai 2013.

Trois membres du Conseil d'Administration et trois professionnels ont souhaité s'engager dans ce projet et ont été accompagnés par une intervenante de l'ACEPP Rhône, Marie-Claude Blanc, qui lors de quatre journées de rencontres les a aidés à élaborer et formaliser ce nouveau Projet Social.

Le Projet Social consiste à expliciter ce que le lieu d'accueil fait d'autre que l'accueil des enfants. Il définit la place que ce lieu occupe dans son environnement, et le rôle qu'il y joue.

Il a pour but d'articuler les besoins du territoire avec l'accueil réel, mais aussi de fédérer les acteurs concernés autour de valeurs communes.

C'est un document obligatoire qui conditionne le Projet Educatif et le Projet Pédagogique. Ces trois documents constituent le Projet d'Etablissement.

- 1. Diagnostic et analyse de l'environnement**
- 2. Présentation de l'établissement**
- 3. Axes, orientations principales**
- 4. Dispositif d'évaluation**
- 5. Conclusion**
- 6. Annexes**

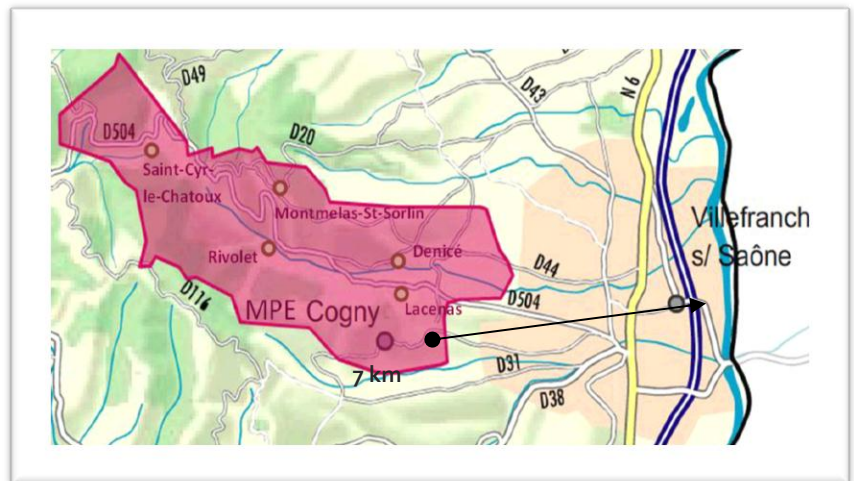
## Le Projet Social a plusieurs objectifs :

1. Etablir un diagnostic de l'environnement (géographique, démographique, socio-économique et infrastructurel)
2. Confronter ce diagnostic aux services proposés par l'association Les P'tits Loups
3. Identifier les besoins du public
4. Faire des choix politiques en lien avec les questions de l'environnement
5. Trouver les moyens de mettre en pratique ces choix

## 1. DIAGNOSTIC ET ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT

### 1.1 Contexte géographique

La maison de la petite enfance (MPE) est implantée à Cogny, village de la Communauté de Communes du Beaujolais Nizerand Morgon (CCBNM). Il s'agit d'un territoire rural qui regroupe 6 communes (Denicé, Cogny, Lacenas, Rivolet, Montmelas-Saint-Sorlin et St-Cyr-le-Chatoux) et dont la population totale était de 4284 habitants en 2009. La MPE se trouve à environ 7 km de Villefranche sur Saône (34686 habitants en 2009). La CCBNM est peu desservie par les transports en commun. Seulement deux lignes de bus permettent d'assurer une liaison avec Villefranche/S à raison de 2 fois par jour.



Avec un taux annuel moyen d'environ 0.6%, la progression de la population au sein de la CCBNM est légèrement en retrait par rapport à celle observée dans le Rhône (0.8%) sur la même période. On note une forte progression de la population dans les communes de Cogny, Rivolet et St-Cyr-le-Chatoux. entre 1999 et 2009.



## 1.2 Contexte démographique

La population de la CCBNM, évaluée au cours des recensements 1999 et 2009, est présentée ci-dessous :

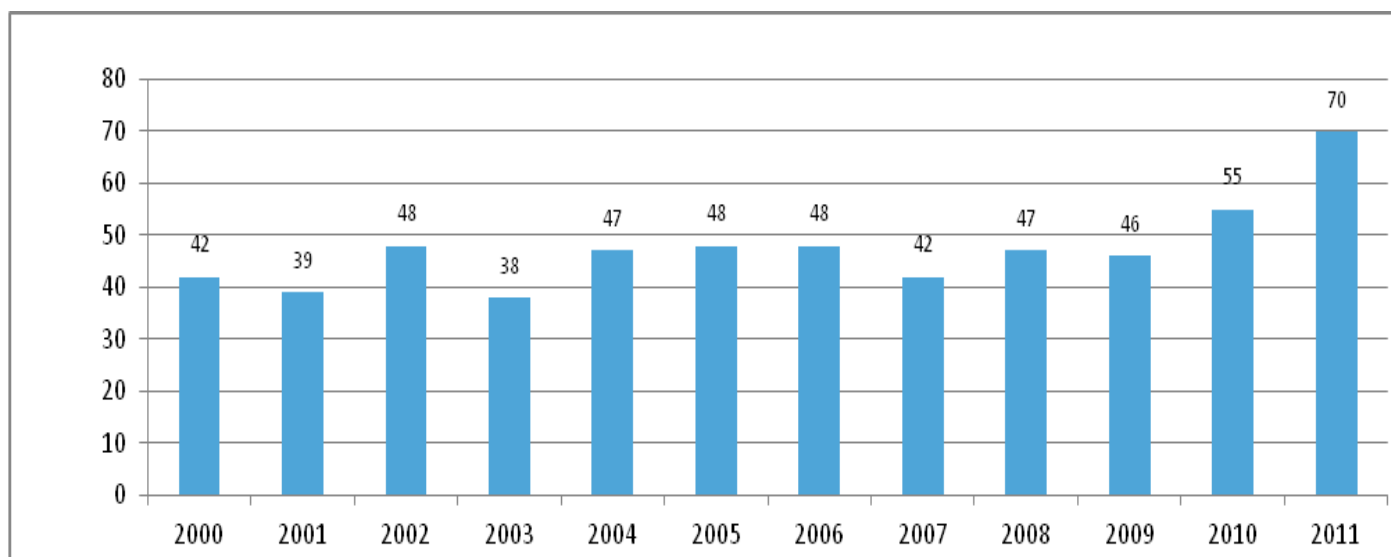
TABLEAU 1- POPULATION CCBNM

	1999	2009	Taux annuel moyen (%)
Denicé	1256	1275	0.3
Cogny	941	1029	1.2
Lacenas	851	875	0.4
Rivolet	488	543	1.2
Montmelas-St-Sorlin	367	352	-0.2
St-Cyr-le-Chatoux	107	124	1.4
<b>CCBNM</b>	<b>4010</b>	<b>4198</b>	<b>+0.6</b>

*Taux annuel moyen Rhône (0.8%), France (0.7%)*

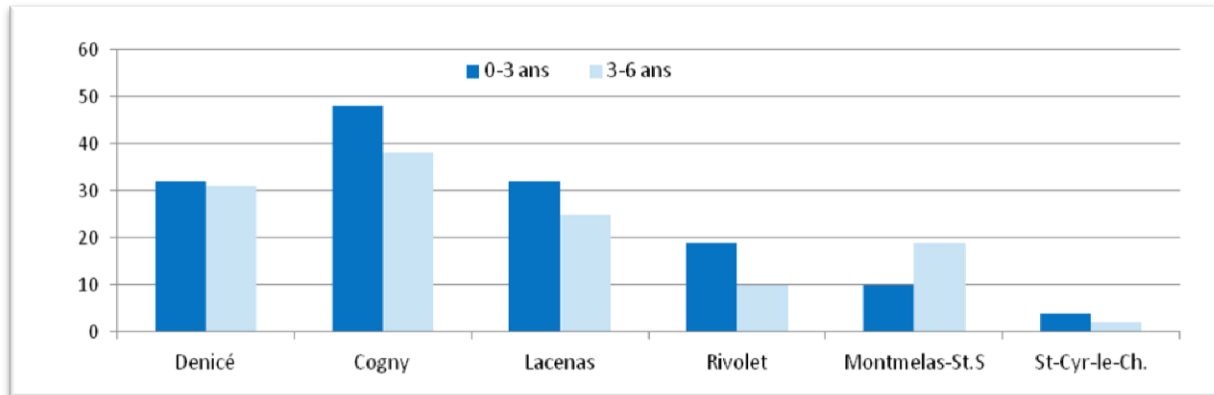
Comme on peut le constater, le nombre de naissance a augmenté de plus de 50% depuis 2009 au sein de la CCBNM.

FIGURE 1 - NOMBRE DE NAISSANCES AU SEIN DE LA CCBNM DEPUIS 2000



La répartition des enfants de moins de 6 ans est représentée ci-dessus.

**FIGURE 2- NOMBRE D'ENFANTS PAR TRANCHE D'AGE**





## 1.3 Contexte sociologique

La migration au sein de la CCBNM est faible. En effet sur les 5 dernières années (données 2008), 73% des habitants de la CCBNM résidaient déjà dans la même commune. Seuls 5% des nouveaux installés provenaient d'un autre département que le Rhône.

Le Tableau 2 présente la répartition des actifs de 15 à 64 ans au sein de la CCBNM, sur le département et pour la France métropolitaine. On remarque que la proportion d'agriculteurs et exploitants a diminué de moitié entre 1999 et 2009 au profit des professions intermédiaires. Ce taux reste néanmoins logiquement supérieur à la moyenne nationale ou départementale du fait du caractère rural de la CCBNM.

**Tableau 2 – REPARTITION (%) DES ACTIFS DE 15-64 ANS SUR LA CCBNM**

	CCBNM		Rhône	France
	1999	2009	2009	2009
Agriculteurs, exploitants	11	5	1	2
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	9	8	5	6
Cadres, prof. intellectuelles supérieures	13	14	20	15
Professions intermédiaires	26	33	27	24
Employés	23	23	27	29
Ouvriers	18	17	19	24
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Les données INSEE 2008 concernant les actifs de 15-64 ans indiquent un taux d'activité féminine de 47.5% légèrement inférieur à celui constaté sur le département (48.5%).

## 1.4 Infrastructures sur le territoire

Des commerces de proximité sont présents dans cinq communes sur six : épicerie, boucheries, bars, auberges... (voir annexe). Cependant trois communes sont plus équipées car elles sont plus denses en population : Denicé, Lacenas et Cogny.

Les services publics destinés à la population se limitent à la présence des écoles publiques dont chaque village est équipé et de la Poste sur la commune de Denicé. Montmelas-Saint Sorlin possède une maison de retraite.

De nombreuses associations sportives et culturelles créent un maillage associatif important et dynamique.

Concernant la Petite Enfance, plusieurs types de structures sont présents :

- les écoles, accueillant les élèves de 3 à 6 ans sur le temps scolaire et sur le temps périscolaire
- les assistantes maternelles au nombre de 47
- l'Association Enfants Jeunes Loisirs (AEJL) association basée sur Denicé, mais destinée à tous les habitants de la CCBNM, qui accueille une centaine de familles et prend en charge les enfants à partir de 3 ans
- deux bibliothèques susceptibles d'accueillir les enfants de tous âges

Manquent des infrastructures ludiques pour les enfants de 1 à 6 ans : les aires de jeux sont effectivement absentes du territoire ou réduites à leur strict minimum. Ces espaces sont pourtant des lieux de rencontre et d'échange tant pour les enfants que pour les parents d'enfants en âge préscolaire.

Les autres infrastructures concernant la petite enfance se trouvent à Gleizé ou à Villefranche, à 7 km environ. On y trouve une PMI, un CAMPS et un hôpital.

Ce diagnostic reflète bien le rôle fondamental que peut jouer la Maison de la Petite Enfance sur le territoire. Elle est un lieu où se crée du lien social dans un contexte rural qui conduit parfois à l'isolement de ses habitants. Elle est également un lieu d'accueil pour un nombre d'enfants toujours grandissant sur la Communauté de Communes.



## 2. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

La Maison de la Petite Enfance des P'tits Loups est un multi-accueil de 24 places recevant des enfants de 2 mois et demi à 6 ans. Elle est gérée par une association loi 1901 composée de parents gestionnaires utilisateurs de la structure.

### 2.1 Historique

L'ouverture de la structure les P'tits Loups date de 1994. Elle existe en tant que halte-garderie pouvant accueillir 12 enfants le lundi matin et le vendredi après-midi. La mairie a signé un « Contrat Enfance » avec la C.A.F. de Villefranche.

En 2001, les communes de Cogny, Denicé, Lacenas, Montmelas Saint Sorlin, Rivolet et Saint Cyr le Châtoux se regroupent en une communauté de commune appelée CCBNM (Communauté de Commune Beaujolais Nizerand Morgon). C'est elle qui prend en charge la compétence Petite Enfance.

Ceci a permis d'initier un travail en commun entre les élus, les parents gestionnaires et les professionnels au sein de la « Commission Petite Enfance ».

Un nouveau « Contrat Enfance » est signé entre la Communauté de Communes et la C.A.F. de Villefranche en 2002.

Compte tenu de l'accroissement des besoins de mode de garde, au vu des résultats de l'étude de l'A.P.E.R. (Atelier Petite Enfance du Rhône) et grâce au « Contrat Enfance », la Communauté de Communes s'est engagée à créer une structure multi-accueil pour 2005.

La Maison de la Petite Enfance les P'tits Loups a finalement été inaugurée en Janvier 2008. Nous constatons que, de 1994 à ce jour, le service rendu a connu une forte évolution en réponse à un besoin croissant de mode de garde sur le territoire. Cet accroissement a eu pour conséquence une complexification de la gestion associative. Grâce à la mobilisation des parents ce mode de gestion parentale s'est maintenu.

### 2.2 Gestion parentale

La MPE est un établissement multi-accueil agréé par la PMI, la gestion est parentale sous la forme d'association loi 1901. Sa gestion est donc entièrement assurée par des parents bénévoles. Les parents des enfants inscrits sont automatiquement membres de l'association. Ils sont alors tous responsables et garants de la pérennité de la crèche dans sa globalité.

#### 2.2.1 Les Parents de la crèche

La participation des parents varie selon la disponibilité, les goûts, les compétences de chacun. Comme dans chaque association, aux P'tits Loups, plus les familles s'investissent, plus la crèche avance... Ainsi, toutes les compétences dans des domaines variés sont les bienvenues pour aider au développement de la structure.



Nous sommes des parents bénévoles, qui pouvons :

- soit participer activement à la gestion de la structure, en occupant notamment un poste au sein du bureau de l'association (président, trésorier, secrétaire...)
  - soit nous impliquer dans l'une des huit commissions existantes afin d'apporter des idées, de l'aide au bon fonctionnement de la structure et de l'animation dans la vie associative.
- Adhérer à la gestion parentale, c'est aussi devenir acteurs, responsables et citoyens, et non uniquement bénéficiaires des actions ; c'est coopérer ensemble et en coéducation sur des projets pour nos enfants.

La gestion parentale permet aux parents d'être force d'initiative sur notre territoire pour favoriser le bien-être collectif de tous. Avec ce type de structure, nous cherchons à construire des espaces de coéducation avec les professionnels, les élus et les institutions au niveau de notre territoire. C'est ainsi que notre crèche s'inscrit dans une démarche de développement social local. Nous sommes entourés :

- De professionnelles salariées pour l'accueil des enfants (l'équipe pédagogique)
- De l'ACEPP Rhône pour la formation des parents et des professionnels, et dans diverses tâches liées à la gestion administrative et financière
- De nos partenaires institutionnels et financiers (CCBNM, CAF, PMI, MSA...)

### 2.2.2 La qualité de l'accueil et la qualité pédagogique

Ce mode associatif stimule l'innovation et l'assurance dans la parentalité.

Il permet aux parents de décider des grandes orientations éducatives destinées à leurs enfants, en pilotant – avec l'aide des professionnels – l'élaboration des différents projets de la crèche (associatif, éducatif, pédagogique, règlement de fonctionnement, choix de l'équipe professionnelle).

La collaboration parents-professionnels constitue une vraie richesse et caractérise fortement notre fonctionnement.

Elle est primordiale et impérative : chacun y a sa place pour élaborer ensemble les projets, mais chacun a le droit au respect de son domaine de compétence.

### 2.2.3 Un espace accueillant pour tous

Les valeurs et le mode de fonctionnement pédagogique de notre crèche, où la singularité de chacun est prise en compte pour être intégrée au sein d'un "vivre ensemble", source d'apprentissage du respect et de la tolérance, nous encourage à offrir aux enfants en situation de handicap un accueil collectif plus chaleureux et proche de leur domicile.

Si la crèche est avant tout un lieu d'accueil pour les jeunes enfants, elle offre aussi un espace de convivialité pour les parents ; des occasions de rencontres particulièrement intéressantes, qui peuvent permettre à chacun de s'épanouir à travers toutes les possibilités de participation.

C'est pourquoi la crèche à gestion parentale détient un fort potentiel comme outils de prévention, d'intégration, de rencontres entre familles.

Ce service de proximité dédié à l'enfance et animé par des valeurs de solidarité, est particulièrement bien adapté aux besoins réels des familles par la prise en compte de la conciliation de la vie professionnelle, sociale, familiale et personnelle des parents et de la vie sociale locale.





## 2.3 Fonctionnement

### 2.3.1 Présentation

Le multi-accueil les P'tits Loups assure, pendant la journée, un accueil collectif régulier et occasionnel d'enfants de 2 mois et demi à 5 ans révolus.

Il fonctionne conformément aux dispositions ci-dessous :

- Il est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.
- Il a une capacité d'accueil de 24 places dont 20 au moment du repas.
- 16 places sont prévues pour l'accueil régulier et 6 places pour l'accueil occasionnel, les 2 places restantes sont mixtes et permettent une souplesse dans le choix d'accueil.

C'est un lieu d'éveil et de rencontre où sont favorisés l'apprentissage social de l'enfant, l'écoute et le non jugement de sa famille. La structure se base sur un projet d'établissement comprenant un projet social, un projet pédagogique et un règlement de fonctionnement.

### 2.3.2 Les professionnels

L'équipe pluridisciplinaire est composée de :

- Une responsable technique, infirmière puéricultrice, à temps plein.
- Une éducatrice de jeunes enfants, à temps partiel (28h).
- Deux auxiliaires de puériculture à temps plein.
- Trois animatrices, deux à temps plein et une à temps partiel (21h).
- Une cuisinière à temps plein.
- Un agent d'entretien à temps partiel (28h).

L'équipe veille à la mise en place du projet pédagogique de la structure en cohérence avec le projet social rédigé par les parents gestionnaires et les professionnelles. Nous soulignons que 5 professionnelles sont présentes depuis l'ouverture de la structure, ce qui témoigne d'une certaine stabilité au niveau de l'équipe.

### 2.3.3 Les modalités d'accueil

Seuls les enfants de la Communauté de Communes sont accueillis.

La structure propose trois types d'accueil :

- **Accueil exceptionnel ou d'urgence** : l'enfant n'est pas inscrit dans l'établissement, la famille n'est généralement pas connue, et le besoin de garde n'a pas pu être anticipé. Il ne peut excéder plus de 2 semaines consécutives.
- **Accueil occasionnel** : l'enfant est inscrit et connu de l'établissement, son accueil est limité à une journée complète et deux demi-journées sans repas. Les parents doivent réserver une semaine à l'avance selon le planning géré par l'équipe de professionnels. En cours de semaine, il est possible d'augmenter ou de modifier ce temps d'accueil sous réserve de place disponible.
- **Accueil régulier** : l'enfant est inscrit et connu de l'établissement. Son accueil est symbole de régularité sans contrainte de durée. Une base mensuelle d'heure de garde est fixée avec sa famille.





Un contrat est établi entre l'association et les parents. Une demande de garde occasionnelle est possible en plus des heures prévues dans le contrat.

Concernant l'accueil occasionnel, la directrice décide seule de l'admission d'un enfant.

Pour bénéficier d'un accueil régulier, les parents doivent prendre rendez-vous avec la directrice afin d'établir une pré-inscription.

Celle-ci peut se faire même si l'enfant n'est pas encore né. Cette demande sera présentée devant la Commission d'Admission de l'association et accordée en fonction des places disponibles et des critères élaborés par le Conseil d'Administration.

Cette commission est composée d'un représentant de la CCBNM, de parents membres du CA et de la Directrice. Elle se réunit deux fois par an, et plus si nécessaire en fonction de la demande et des places disponibles.

Les critères d'admission sont les suivants (définis en 2008) :

- Ancienneté de la demande.
- Fratrie fréquentant la crèche.

### 2.3.4 La MPE aujourd'hui

89 familles sont accueillies à la MPE, soit 119 enfants de 2 mois 1/2 à 6 ans.

Les enfants âgés de 4 à 6 ans fréquentent la structure le mercredi et les vacances scolaires. Ce sont le plus souvent des enfants qui venaient en accueil régulier à la crèche avant leur entrée à l'école. Ils sont au nombre de 19 sur l'année 2011.

L'accueil régulier concerne 37 enfants de 0 à 4 ans et 3 enfants de 4 à 6 ans.

L'accueil occasionnel concerne, quant à lui, 79 enfants de 0 à 4 ans et 18 enfants de 4 à 6 ans.

Le taux d'occupation réel est de 71,7%. Le temps nécessaire aux adaptations et les changements en termes de demande de garde survenant à la rentrée expliquent cet écart.

## 2.4 Analyse

La demande de garde en occasionnel est de plus en plus souvent une demande d'accueil à la journée. Le nombre d'enfants accueillis pour le repas est de 20, ce qui est insuffisant par rapport à la demande. Se pose alors la question de l'augmentation de la capacité d'accueil sur ce temps-là.

Car, en effet, il nous semble important de préserver ce type d'accueil puisqu'il répond à une réelle demande sur le territoire.

La réponse aux demandes d'accueil en régulier n'est pas satisfaisante. La majorité des dossiers sont refusés par la Commission d'Admission.



## 3. AXES, ORIENTATIONS PRINCIPALES

Compte-tenu de l'évolution de la MPE, de l'évolution et de l'actualité de son environnement, l'association gestionnaire de la MPE, en lien avec les professionnels salariés, ont engagé une réflexion sur leurs priorités. L'association souhaite ainsi se positionner sur 5 orientations jugées importantes à ce jour.

### 3.1 Renforcer la qualité du service et de l'accueil

Deux notions se retrouvent sous ce chapitre :

- La qualité de service, qui concerne l'adéquation entre les besoins des familles et le service proposé
- La qualité de l'accueil, qui est assurée par les professionnels en lien avec les besoins des enfants et de leur famille.

#### 3.1.1 La qualité du service

A ce jour, les enfants accueillis à la MPE ne sont pas le reflet de la population des enfants de la CCBNM. La commission d'admission, qui choisit les familles accueillies en accueil régulier, doit être au cœur de la réflexion sur ce sujet.

Aujourd'hui, la commission d'admission fonctionne avec des critères qui ne sont pas satisfaisants et qui ne permettent pas de répondre à l'adéquation souhaitée entre la population du territoire et celle des enfants accueillis à la crèche.

S'ajoute à cela la transparence des critères, les parents en ont-ils connaissance ?

Un travail autour de ces critères d'admission est à mettre en place avec les objectifs suivants :

- revoir les critères en fonction du contexte de la CCBNM
- s'assurer de l'accueil prioritaire de personnes bénéficiaires de minima sociaux
- équilibrer l'âge des enfants
- rendre les critères visibles pour tous

Parallèlement à l'accueil régulier, géré par les commissions d'admission, il existe deux autres types d'accueil à la MPE des P'tits Loups, l'accueil occasionnel et l'accueil d'urgence.

Concernant l'accueil d'urgence, il serait nécessaire de clarifier les points suivants :

- dissocier l'accueil immédiat, qui concerne un enfant déjà inscrit à la crèche et dont les parents ont un besoin urgent, de l'accueil d'urgence qui concerne des familles non inscrites à la MPE
- définir l'urgence et sa durée
- communiquer sur cette possibilité d'accueil d'urgence, notamment auprès des mairies, des assistantes maternelles, de la PMI, dans les médias





Concernant l'accueil occasionnel, une réflexion doit être menée sur les points suivants :

- le système de réservation doit pouvoir profiter au plus grand nombre de familles possible
- aujourd'hui, pour bénéficier de l'accueil occasionnel, il faut appeler une semaine à l'avance, c'est dans l'ordre de réception des appels, à partir de 7h30, que se prennent les réservations
- il s'avère que ce sont souvent les mêmes familles qui bénéficient de l'accueil occasionnel

Enfin, pour être au plus proche des besoins des familles du territoire, il est nécessaire de réfléchir à l'équilibre entre l'accueil régulier et l'accueil occasionnel, notamment en ce qui concerne les 7 places quotidiennes qui peuvent être attribuées soit en occasionnel soit en régulier.

### 3.1.2 La qualité de l'accueil

Il est essentiel que les professionnels viennent travailler au sein de la structure avec plaisir.

Ce n'est qu'en donnant les moyens à l'équipe de renforcer leurs compétences que les projets déjà existants ou à venir pourront être réalisés.

Voici les moyens déjà mis en place, que nous souhaitons poursuivre:

- dissocier l'accueil immédiat, qui concerne un enfant déjà inscrit à la crèche et dont les parents ont un besoin urgent, de l'accueil d'urgence qui concerne des familles non inscrites à la MPE
- définir l'urgence et sa durée
- communiquer sur cette possibilité d'accueil d'urgence, notamment auprès des mairies, des assistantes maternelles, de la PMI, dans les médias

#### **S'adapter aux besoins de la population de la CCBNM :**

- En menant une réflexion sur les critères d'admission
- En travaillant sur les différents types d'accueil (occasionnel, régulier, urgence)

#### **Accueillir les enfants et les familles dans le respect de leur projet de vie :**

- En donnant les moyens à l'équipe de mener à bien leurs projets
- En formant individuellement et collectivement les professionnels

La plus grande difficulté consiste à trouver des financements pour soutenir les projets.

Nous avons pu en 2012 obtenir la création d'un poste à 21 heures afin d'assurer un taux d'encadrement satisfaisant auprès des enfants, mais cela n'est pas suffisant.



## 3.2 L'accueil des enfants en situation de handicap

### 3.2.1 Pourquoi accueillir des enfants en situation de handicap ?

Outre le fait que la loi rend obligatoire l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures petite enfance, il nous paraît primordial d'accueillir ces enfants comme tout autre enfant. C'est un devoir et une question de respect, vis-à-vis de l'enfant et de sa famille, qui doivent bénéficier de la même qualité d'accueil que n'importe quelle famille.

Cet accueil relève d'ailleurs du droit commun, dans le cadre de l'accueil pour tous.

Il illustre les valeurs de l'association telles que la diversité de l'accueil, le vivre ensemble, la tolérance.

### 3.2.2 Quels effets cela a-t-il sur l'enfant ?

L'enfant doit être regardé et accueilli comme enfant avant tout, certes avec des besoins individuels spécifiques, mais sans qu'aucun jugement ne soit porté sur ses difficultés.

Notre objectif est de l'accompagner dans une socialisation progressive en l'aidant à établir des liens avec les autres enfants et les adultes qu'il rencontre au sein de la structure.

### 3.2.3 Quels effets cela a-t-il sur la famille ?

Le fait que l'enfant en situation de handicap puisse être accueilli comme tout autre enfant représente indéniablement un soulagement pour sa famille, qui non seulement peut prendre du temps pour elle, mais peut enfin être considéré comme parent avant tout, et non comme parent d'enfant handicapé.

Le fait de prendre en compte les besoins de la famille a aussi pour effet de rompre l'isolement de la famille.

### 3.2.4 Quels effets cela a-t-il sur les professionnelles ?

Cette expérience permet de développer les compétences des professionnelles. C'est une ouverture qui bénéficie à tous, puisque les outils mis en place, par exemple une grille d'observation développée pour tel enfant accueilli, bénéficiera ensuite à l'ensemble du groupe.

Les professionnelles doivent ainsi rendre explicites leurs pratiques, leur donner du sens. Ils doivent également se recentrer sur la place de chacun (notamment le parent décisionnaire) dans une optique de "faire alliance". Leur capacité d'écoute envers les parents est ainsi renforcée.

Cet accueil a également fédéré l'équipe autour de valeurs communes.

### 3.2.5 Quels sont les moyens mis en place ?

- Deux journées de formation ont eu lieu avec La Souris Verte. Même si cette formation a été courte et trop générale, les professionnelles ont pu partager leurs craintes.
- Une réflexion au sein de l'analyse de la pratique et des réunions d'équipe
- La structure est en lien avec le CAMPS et Enfant Phare ( Pôle Handicap Accueil Ressource Enfant): réunions mensuelles.



- Rencontres avec d'autres structures organisées par l'ACEPP Rhône.
- Partenariat avec le CEDA
- Travail avec la psychomotricienne qui suit l'enfant, éventuellement avec l'hôpital mère/enfant et un kinésithérapeute si besoin.
- Une subvention du Conseil Général de 3 000 euros par an a été obtenue

L'objectif défini dans ce projet social est de renforcer cet accueil :

- En faisant alliance avec la famille
- En se mettant en relation avec les partenaires extérieurs (CAMPS, CMP...)
- En donnant à l'équipe les moyens de renforcer cet accompagnement (formation, réunions d'équipes...)
- En l'inscrivant dans le projet pédagogique de la structure

### 3.2.6 Quels sont les difficultés rencontrées ?

L'accueil d'un enfant en situation de handicap mobilise l'attention particulière d'une professionnelle. De manière générale, davantage de temps doit être consacré à cet enfant: pour l'observer afin d'anticiper et gérer au mieux ses besoins (qui sont difficilement prévisibles), échanger avec les parents, et penser le projet en équipe.

Au niveau de l'échange avec les parents, les professionnels ont des difficultés de communication: comment trouver les mots sans les blesser ou se sentir gênés ?

### 3.2.7 Quels souhaits pour l'avenir ?

- Renforcer les liens avec les partenaires extérieurs (CAMPS, Enfant Phare)
- Développer les liens avec l'école afin de préparer l'intégration future de l'enfant.
- Continuer à former l'équipe
- Identifier les besoins en personnel supplémentaire ou complémentaire
- Constituer une documentation ressource à proposer aux parents et aux professionnels
- Inscrire cet accueil dans le Projet Pédagogique
- Demander des subventions supplémentaires
- Renforcer la communication envers la PMI, la CCBNM, les médecins, les écoles...
- Créer une commission "Enfants en situation de handicap" pour établir un relais entre l'équipe et les membres du CA.
- S'appuyer sur les ressources du territoire en fonction des problèmes rencontrés (hôpital pour enfants porteurs de prothèses, CEDA...)

## 3.3 La place des parents dans la vie de la crèche

Depuis la création de la Halte-garderie, ce sont les parents qui assurent la gestion de la Maison de la Petite Enfance de Cogny. Malgré ce rôle prépondérant, les parents se connaissent peu et ne trouvent pas jusqu'à maintenant d'occasions d'échanger réellement.

### 3.3.1 Pourquoi vouloir renforcer les liens - la communication ?



Il est évident que le parent est le premier éducateur de son enfant. Or, un parent n'élève jamais un enfant seul : conjoint, famille, assistantes maternelles ou écoles font partie intégrante de notre environnement. Le principe de co-éducation est donc fondamental : agir ensemble, dans le respect des rôles et places de chacun.

Toute personne impliquée dans l'éducation d'un enfant agit différemment ; il est donc essentiel de ne pas juger la pratique des autres afin qu'il n'y ait pas de rupture, que l'enfant ne ressente pas de dénigrement. Garder cette continuité afin que l'enfant se sente en sécurité affective, c'est établir un lien entre tous les acteurs.

### 3.3.2 Des compétences complémentaires

Les professionnels ont des savoirs théoriques, mais ce sont les parents qui possèdent le savoir par rapport à leur propre enfant. Chacun a ses responsabilités, mais nous sommes également tous dans une responsabilité collective.

Même s'il est de la responsabilité des professionnels de créer les conditions pour développer la mise en oeuvre de la co-éducation, la nature même de la crèche, lieu de vie par excellence, sous-tend l'implication de chacun dans les rapports humains.

### 3.3.3 Comment favoriser l'implication des parents ?

Il s'agit de donner envie aux parents de participer, afin que chacun ait sa place dans le lieu d'accueil. Tout d'abord, il est primordial de développer la communication :

- Chaque mois « Les P'tits Loups communiquent », lettre d'information sur le quotidien de la crèche, est distribuée aux parents
- La salle des Grands Loups est maintenant un lieu convivial où les parents peuvent se rencontrer et rencontrer les parents gestionnaires ou les professionnels.
- La « semaine parents », organisée une fois par mois, permet aux parents d'échanger, de recueillir des informations (questions éducatives, infos sur le territoire, vie sociale, vie locale), de se retrouver dans un cadre informel (pizza-parents)
- Des soirées débats sont également organisées à l'initiative des professionnels ou des parents.
- Les Conseils d'Administration sont ouverts à tous les parents

Les professionnels souhaitent également renforcer l'implication des parents dans le vécu quotidien de la crèche. En effet, chaque parent a ses compétences propres, et peut donc intervenir selon ses savoir-faire (aider au jardinage, lire une histoire en anglais, proposer un temps de relaxation aux enfants...). L'objectif principal est donc de développer la confiance entre les différents acteurs, de renforcer la cohésion et de réfléchir ensemble pour faire avancer un projet autour de valeurs communes.

## 3.4 La vie associative

La MPE de Cogny est gérée par une association de parents bénévoles. Chaque famille inscrivant son enfant dans cette crèche paie une adhésion et devient automatiquement membre de l'association des P'tits Loups du Nizerand Morgon.

L'association fonctionne avec un Conseil d'Administration élu qui se réunit une fois par trimestre et une Assemblée Générale annuelle.

Pour assurer sa fonction d'administrateur et de gestionnaire, le bureau de l'association se réunit une fois par mois, et une commission employeur, qui se réunit mensuellement, a été créée récemment pour gérer toutes les questions concernant les salariés. Enfin,

### **Donner envie aux parents de participer, afin que chacun ait sa place dans le lieu d'accueil :**

- En ouvrant les CA et les commissions à tous
- En organisant la semaine des parents
- En proposant des soirées à thème avec des intervenants
- En aménageant la salle des Grands Loups
- En mettant en place un site internet



les autres domaines d'action de l'association sont répartis dans diverses commissions.

La vie associative n'est pas un long fleuve tranquille et présente ses difficultés. Le CA est ouvert à tous les parents membres, mais nous constatons que seuls les élus participent. Et à mesure que l'année passe, la participation diminue. De même, malgré une réduction du nombre de commissions, trop nombreuses auparavant, il semble difficile d'assurer la pérennité et le bon fonctionnement de ces commissions.

Nous pourrions résumer les problèmes rencontrés dans la vie associative des P'tits Loups ainsi :

- difficultés dans la communication auprès des familles, notamment concernant la gestion parentale
- difficultés concernant l'engagement des personnes et la pérennité de cet engagement
- gestion de la confidentialité des informations
- lourdeur des responsabilités et des tâches
- complexité des tâches pour assurer la gestion de la structure et son équipe de salariés
- tâches chronophages

Ces difficultés résumées plus haut ont pu mettre en péril l'association. Effectivement, l'épuisement de certains de ses membres face au travail accompli a posé la question de la pérennité de cette gestion parentale.

Pourquoi la MPE ne passerait-elle pas en gestion privée ou en délégation de service public ?

Pourquoi nous battons-nous aujourd'hui pour le maintien de cette gestion parentale ?

- Pour que les parents restent des acteurs de la vie locale et soient force d'initiative sur leur territoire,
- Parce que la vie associative contribue à développer le tissu social du territoire
- Parce qu'elle permet une proximité bénévoles/équipe garante d'un fonctionnement de qualité
- Parce qu'elle est synonyme d'enrichissement, de rencontre, de lien et de convivialité

Il reste maintenant à voir comment dynamiser cette vie associative pour la pérenniser.

Les actions à mettre en place sont très concrètes :

- revoir l'organisation de l'association en commissions pour en simplifier la gestion
- élargir les commissions à tous les parents, même ceux qui ne seraient pas élus au CA
- développer la convivialité (entre parents en général, mais également au sein même des instances de travail)
- communiquer autour des points forts de l'engagement associatif
- développer la confiance avec l'équipe
- former les parents bénévoles en s'appuyant notamment sur l'ACEPP Rhône
- travailler sur des outils aisément transmissibles et rendre accessibles tous les documents importants
- développer et simplifier la communication

La vie associative est à la base de la Maison de la Petite Enfance de Cogny. C'est elle qui peut donner à la structure toute sa place sur le territoire. Elle ne limite pas l'EAJE à sa fonction première de garde d'enfants, mais elle permet de transformer ce lieu en un lieu de rencontres qui a le potentiel pour devenir un lieu ressource pour les parents de jeunes enfants de la Communauté de Communes du Beaujolais Nizerand Morgon.

### **Pérenniser la gestion parentale**

Pour que les parents restent des acteurs de la vie locale et soient force d'initiative sur leur territoire,  
Parce que la vie associative contribue à développer le tissu social du territoire  
Parce qu'elle permet une proximité bénévoles/équipe garante d'un fonctionnement de qualité

### **Parce qu'elle est synonyme d'enrichissement, de rencontre, de lien et de convivialité**

- En réorganisant l'association
- En développant la convivialité
- En renforçant le lien parents-professionnelles
- En formant les parents bénévoles
- En s'appuyant sur l'ACEPPRhône pour être conseillé dans nos démarches et notre fonctionnement



## 3.5 L'ouverture sur l'extérieur

La Maison de la Petite Enfance de Cogny ne fonctionne pas en vase clos. Elle est implantée sur un territoire et mobilise un grand nombre de personnes. Pour vivre des expériences riches, elle a tout intérêt à s'ouvrir sur l'extérieur.

Nous distinguons deux formes d'ouverture : une ouverture sur l'environnement et une ouverture aux personnes extérieures. Mais tout d'abord, pourquoi souhaitons-nous développer cette ouverture ?

### 3.5.1 Renforcer l'ouverture sur l'extérieur, pourquoi ?

S'ouvrir sur l'extérieur est enrichissant pour plusieurs raisons :

- Connaître et se faire connaître : aller à la rencontre des acteurs du territoire et les faire entrer dans la MPE
- Créer des liens et partager : pour ne pas être isolé et pour le plaisir d'être ensemble
- Contribuer à la vie du village

### 3.5.2 S'ouvrir sur l'environnement

L'environnement de la MPE de Cogny, c'est le village lui-même. Aller plus loin n'est pas envisageable pour des enfants gardés dans une structure comme celle-ci, la réglementation sur les sorties est trop contraignante pour envisager des voyages nécessitant l'usage d'un véhicule (sauf pour les sorties à l'école dont nous parlerons cidessous).

Le village offre déjà des possibilités pour permettre à la structure et aux enfants de s'ouvrir sur l'extérieur :

- La bibliothèque : des sorties à la bibliothèque sont déjà en place, il est important de donner les moyens aux professionnels de pouvoir les maintenir
- L'école : un lien de plus en plus fort se crée avec les écoles des communes de la CCBNM, et notamment avec l'école de Cogny. Tous les enfants inscrits à la MPE et qui seront scolarisés à la rentrée de septembre, vont passer un temps dans leur future école avec deux professionnels de la structure. Ce temps est fondamental pour une arrivée sereine de l'enfant à l'école. L'association doit permettre ce temps-là en donnant les moyens à l'équipe d'accompagner les enfants à l'école. Dans le cas plus particulier d'enfants porteurs de handicap, un travail encore plus spécifique de lien avec le futur enseignant de l'enfant peut être mis en place. Il nécessite lui aussi des moyens supplémentaires et s'inscrit complètement dans le projet social de cette crèche.
- Les commerces et les artisans: le coiffeur, l'épicerie peuvent être des lieux de découverte, ils pourraient faire l'objet de sorties
- Le patrimoine : le village possède des lieux qui peuvent être visités

### 3.5.3 S'ouvrir aux personnes extérieures

Au quotidien, dans la MPE, se trouvent les enfants entourés de professionnels qui veillent à leur bien-être. Cependant, tant pour les enfants que pour les professionnels, il est intéressant de rencontrer d'autres personnes.

Ces rencontres peuvent se décliner ainsi :

- Pour les enfants :
  - Faire entrer des parents dans la crèche : des parents avec des compétences spécifiques qui pourraient, comme cité plus haut, lire une histoire en langue étrangère, jouer d'un instrument de musique, proposer une activité spécifique





- Pour les professionnels :
  - Enrichir le lien mis en place avec les parents en continuant les conférences sur des thèmes pédagogiques à destination des parents et en présence des professionnels
  - Rencontrer des acteurs des structures qui peuvent être en lien avec la Petite Enfance ou le handicap
  - sur le territoire (CAMPS, SESSAD...). Une intervention lors d'une réunion d'équipe a eu lieu cette année, et a été riche pour les professionnels
  - Accueillir des stagiaires
- Pour la structure en général :
  - Créer un lien avec les assistantes maternelles : aujourd'hui des assistantes maternelles viennent déposer des enfants dans la structure, mais rien n'est institué officiellement. L'éventuelle création d'un RAM sur la CCBNM doit impérativement se faire en lien avec la MPE

### **Pérenniser la gestion parentale**

- En développant les liens avec l'école et notamment des périodes d'adaptations pour les élèves de l'école de Cogny
- En se rendant à la bibliothèque
- En s'appuyant sur les richesses du village

### **Ouvrir la MPE aux personnes extérieures, faire entrer dans la MPE des personnes extérieures :**

- En utilisant les compétences des parents: ouvrir des échanges entre parents et professionnels pour penser à des projets de sorties avec parents, pros et enfants
- En accueillant des stagiaires (relations avec l'école d'auxiliaire de puériculture)
- En rencontrant régulièrement les élus locaux, la PMI, le CAMPS, c'est à dire en développant le partenariat
- En créant des liens avec les assistantes maternelles



## 4. DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Il s'agit d'être réaliste, c'est à dire mesurer les écarts entre ce que nous voulons faire et la réalité. Une fois par an environ, il faut organiser une réunion pour faire le point sur les actions réalisées ou non. Si un objectif n'a pas été réalisé, se demander pourquoi ? Doit-on poursuivre cet objectif ? Si oui, quels sont les nouveaux moyens pour le réaliser ?

Renforcer la qualité de l'accueil	Revoir les critères d'admission
	Communiquer sur la possibilité d'accueil d'urgence
	Veiller à l'équilibre entre l'accueil régulier et l'accueil occasionnel
Renforcer la qualité du service	Former les professionnels individuellement
	Dégager du temps hors présence des enfants pour travailler sur des projets
	Veiller à ce que le projet pédagogique et éducatif soit en accord avec le projet social
L'accueil des enfants en situation de handicap	Donner à l'équipe les moyens de renforcer cet accompagnement
	Se mettre en relation avec les partenaires extérieurs
La place des parents dans la vie de la crèche	S'assurer de l'efficacité des semaines parents (café-parents et soirées débat)
	Communiquer régulièrement (Les P'tits Loups communiquent, le site internet, les affichages)
	Renforcer l'implication des parents dans le quotidien de la crèche
La vie associative	Augmenter le nombre de parents réellement investis dans le CA
	Maintenir le lien entre professionnels et parents bénévoles
L'ouverture sur l'extérieur	Evaluer le nombre de sorties effectuées par les enfants dans le village
	Accueillir des personnes extérieures (parents, stagiaires, intervenants, autres partenaires)

## 5. CONCLUSION

La rédaction de ce projet social nous a demandé un gros travail de réflexion au sujet des valeurs fondatrices de la structure.

La collaboration entre professionnels et bénévoles s'est avérée très enrichissante car elle a donné du sens non seulement à notre implication de parents, mais également au travail de l'équipe.  
Cette réflexion a clarifié la direction que nous souhaitons donner à la Maison de la Petite Enfance dont les valeurs fondamentales sont le vivre ensemble, le bien-être, le dialogue et l'ouverture.  
Nous avons réfléchi aux moyens de les mettre en oeuvre.

Il nous est donc plus aisé de communiquer nos valeurs et nos objectifs auprès de nos partenaires.  
Nous sommes conscients qu'il reste encore du travail à mener car la Maison de la Petite Enfance est en constante évolution.  
La gestion associative est complexe mais passionnante, nous ne cesserons donc de nous mobiliser pour faire fonctionner la structure.





## 6. ANNEXES

### INFRASTRUCTURES GENERALES (DONNEES RECOLTEES LE PREMIER SEMESTRE 2012)

Commune	Commerces	Associations
Cogny	Bar-tabac, épicerie, pizzeria Salon de coiffure Médecin	11 associations sportives, festives et culturelles
Denicé	Tabac-presse, bar-pizzeria, bar- restaurant, boucherie, boulangerie, épicerie Salon de coiffure, garagiste La Poste	23 associations sportives, festives et culturelles
Lacenas	Bar-tabac-presse-restaurant, boucherie, boulangerie Pharmacie, médecins, infirmières, kinésithérapeutes, psychologue, orthophoniste	15 associations sportives, festives et culturelles
Montmelas- Saint Sorlin	Bar, auberge, épicerie	4 associations sportives, festives et culturelles
Rivolet	Auberge	5 associations sportives, festives et culturelles
Saint Cyr-le- Château		1 association de village
CCBNM	L' <b>AEJL</b> (Association Enfants Jeunes et Loisirs ), basée sur Denicé, accueille des enfants de 3 à 12 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires et propose des activités sportives les soirs de semaine. Les <b>6'coms</b>	



## INFRASTRUCTURES PETITE ENFANCE (DONNEES RECOLTEES LE PREMIER SEMESTRE 2012)

Commune	Ecoles	Assistants Maternelles	Aires de jeux / Bibliothèques
Cogny	4 classes (26 élèves en PS et MS)	9	Bibliothèque
Denicé	4 classes (24 élèves en PS et MS) + école privée de 4 classes	14	1 bac à sable 1 balançoire bibliothèque
Lacenas	5 classes (25 élèves en PS et MS)	10	1 maisonette
Montmelas-Saint Sorlin	3 classes (21 élèves en PS et MS)	6	
Rivolet	3 classes	7	
Saint Cyr-le-Châtoux	1 classe	1	
CCBNM	L' <b>AEJL</b> (Association Enfants Jeunes et Loisirs ), basée sur Denicé, accueille des enfants de 3 à 12 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires et propose des activités sportives les soirs de semaine.		
Villefranche/Gleizé	PMI, CAMPS, Hôpital, Médiathèque, Ludothèques, Jardin Papillon (lieu d'échange pour les enfants et leurs parents de 0 à 4 ans), La Cause des Parents, Enfantphare		



## Evaluation

		Janvier 2014	Septembre 2014	Janvier 2015	Septembre 2015	Janvier 2016
Renforcer la qualité de l'accueil	Revoir les critères d'admission					
	Communiquer sur la possibilité d'accueil d'urgence					
	Veiller à l'équilibre entre l'accueil régulier et l'accueil occasionnel					
Renforcer la qualité du service	Former les professionnels individuellement					
	Dégager du temps hors présence des enfants pour travailler sur des projets					
	Veiller à ce que le projet pédagogique et éducatif soit en accord avec le projet social					
L'accueil des enfants en situation de handicap	Donner à l'équipe les moyens de renforcer cet accompagnement					
	Se mettre en relation avec les partenaires extérieurs					
La place des parents dans la vie de la crèche	S'assurer de l'efficacité des semaines parents (café-parents et soirées débat)					
	Communiquer régulièrement (Les P'tits Loups communiquent, le site internet, les affichages)					
	Renforcer l'implication des parents dans le quotidien de la crèche					
La vie associative	Augmenter le nombre de parents réellement investis dans le CA					
	Maintenir le lien entre professionnels et parents bénévoles					
L'ouverture sur l'extérieur	Evaluer le nombre de sorties effectuées par les enfants dans le village					
	Accueillir des personnes extérieures (parents, stagiaires, intervenants, autres partenaires)					